

Commentaires relatifs aux deux rapports de Simon Hix et Stefano Bartolini

« La politisation de l'Europe : remède ou poison ? »

Jean-Louis Quermonne

L'apport de la contribution écrite de Simon Hix au débat sur la politisation de l'Union Européenne se résume, sur la base d'une distinction entre politique constitutive et politique de gestion (ce que l'auteur désigne sous le nom de « questions isomorphes ») à l'idée selon laquelle l'introduction de la contestation dans le processus de décision serait un facteur de performance pour le fonctionnement de celui-ci. Ce que conteste Stefano Bartolini qui y voit un risque, si non un danger.

Cette approche m'apparaît réductrice dans la mesure où le premier auteur circonscrit la politisation à l'émergence d'une opposition droite-gauche au sein des instances du « triangle institutionnel » de l'Union. Ce qui revient à identifier politisation et bipolarisation.

Tout en partageant, pour l'essentiel, les réserves émises par Stefano Bartolini, la thèse développée avec intelligence par Simon Hix me paraît souffrir plus gravement de la critique d'un point de vue épistémologique. D'une part, à supposer qu'elle s'avère exacte, elle ne serait applicable qu'à la gestion du « pilier communautaire ». Par conséquent, elle serait sans effet sur la PESC et la PESD qui sont hautement politisées en marge de toute opposition droite-gauche, de même que sur une partie de la gestion du « troisième pilier » demeurée intergouvernementale.

D'autre part, même dans le cadre du « premier pilier », Stefano Bartolini observe justement (p.37) que la distinction droite-gauche porte seulement sur les questions isomorphes et présuppose « que l'objectif est passé de la création du marché à combien convient-il de le réglementer ou de le déréglementer », ce qui « traduit les présuppositions plutôt partisans de cette perspectives » (p.45). Or les présupposés en question ne sont pas autre chose que la vision « thatchérienne » de la construction européenne, telle qu'elle a été exposée dans le célèbre discours de Bruges de l'ancienne Première Ministre britannique, à savoir qu'il convient de gérer les politiques de réglementation/déréglementation, sans aller plus loin sur la voie de l'intégration.

Même dans cette limite, Simon Hix majore considérablement la portée de la division droite-gauche, si non au sein du Parlement européen, du moins au sein de la Commission et surtout du Conseil. Car la préoccupation des membres de ce dernier relève moins de leur orientation politique que de la défense des intérêts nationaux qu'ils représentent et/ou de leur volonté de poursuivre ou non l'intégration européenne. Comme l'atteste la composition du « couple franco-allemand » qui ne marche jamais si bien que lorsque les deux partenaires sont de tendance politique différente !

Certes, la thèse présentée par Simon Hix peut séduire aujourd'hui le lecteur dans la mesure où elle rend compte de l'immobilisme dans lequel se trouve l'Union Européenne qui conduit ses instances à restreindre leur ambition à gérer l'existant. Encore qu'à propos du débat sur les perspectives budgétaires pluriannuelles, la querelle ait moins opposé la droite à la gauche que des Etats entre eux. Mais en dehors de cette conjoncture que l'on peut escompter passagère, elle risque de générer un grave contresens en négligeant le clivage politique dominant qui oppose, en réalité, les Etats partisans du statu quo à ceux qui entendent poursuivre et développer le processus d'intégration, et qui relève de la haute politique.

Plus gravement encore, semblant ignorer les travaux publiés en langues allemande, française et italienne, Simon Hix commet un contresens historique lorsqu'il écrit (p.5) que « la majeure partie de l'histoire de l'intégration européenne a été dépourvue de politique ». Alors que l'histoire de sa construction nous enseigne que la Communauté européenne du charbon et de l'acier a été principalement conçue pour rendre irréversible la coopération franco-allemande, que le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe créé par Jean Monnet comprenait les principaux partis politiques de l'époque et qu'en décidant dans le même temps l'institution du Conseil européen et l'élection du parlement au suffrage universel, Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt ont pris une décision hautement politique, sans même parler de la monnaie unique qui tend à renforcer la position de l'Union Européenne sur la scène internationale.

En conclusion, la thèse de Simon Hix semble moins relever de la science politique que des préjugés relevant de la politique politicienne britannique. Elle repose sur deux a priori que l'on ne saurait accepter :

1. une confusion regrettable entre politisation et bipartisation qui ravale la politisation au débat –droite-gauche, en supposant par hypothèse que les enjeux politiques de l'Union européenne se ramènent à la gestion des politiques existantes en excluant l'hypothèse de toute progression du processus d'intégration et de toute politique constitutive, ce qui exprime peut-être l'état d'esprit du gouvernement et de l'opinion britanniques mais ne revêt aucune valeur épistémologique.
2. comme l'observe très justement Stefano Bartolini (p.46), lorsqu'il écrit que « la thèse de la politisation discutée dans cet article tire clairement ses implications de l'expérience historique de l'Etat-nation », une tendance très marquée au mimétisme qui revient à transposer au niveau de l'Union Européenne une approche sans doute adaptée à un Etat-nation – en l'espèce le Royaume-Uni – mais qui néglige la singularité de l'objet étudié.

Ces deux séries d'inexactitudes amènent à critiquer l'hypothèse de travail de Simon Hix autant, si non davantage, au nom de l'épistémologie qu'en raison du risque que la politisation de l'Union Européenne limitée à l'opposition droite-gauche ferait courir au fonctionnement de l'Union.

En fait, cinquante années d'histoire de la construction européenne enseignent que sa politisation progressive se meure au rythme du degré d'intégration de l'Union et que l'extrapolation de certaines problématiques nationales, telle que la bipolarisation des forces politiques, a plus de chances de générer un contresens que d'éclairer l'explication.

C'est pourquoi il me semble que la vocation de Notre Europe devrait être plutôt d'approfondir la voie singulière en direction d'une politisation progressive de l'Union Européenne tracée par Jacques Delors et illustrée par le concept de « Fédération d'Etats nations », que de faire écho à la fausse piste engagée sur la base de présupposés, fussent-ils partagés par les gouvernements successifs et l'opinion publique d'un pays-membre !